AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1984
FR0000075988-FS0624

26 septembre 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

HI-MEDIA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 septembre 2014, la société anonyme Eximium (9 place Jules Nadi, 26100 Romans), contrôlée par M. Michel Baulé, a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 septembre 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société HI-MEDIA et détenir 2 839 217 actions HI-MEDIA représentant autant de droits de vote, soit 6,29% du capital et 5,88% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions HI-MEDIA hors et sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 45 112 645 actions représentant 48 294 833 de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.